

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 juin 2026

Vigilance rouge « canicule » : ouverture de 100 places d'hébergement d'urgence supplémentaires à Paris

Dans le cadre du déclenchement de la vigilance rouge « canicule », la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, ouvre 100 places d'hébergement d'urgence supplémentaires au sein de l'École 42, dans le 17^e arrondissement de Paris, à compter du 22 juin 2026. Georges-François Leclerc, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, est allé à la rencontre des personnes hébergées et de l'association à laquelle il a confié la gestion du lieu.

En lien avec les acteurs de l'hébergement et de la veille sociale, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, renforce les dispositifs d'accompagnement des personnes les plus vulnérables, en augmentant les capacités d'hébergement d'urgence, en élargissant les horaires des accueils de jour et en intensifiant les maraudes.

Dimanche 21 juin, 22 maraudes ont ainsi été effectuées pour aller à la rencontre des publics vulnérables et les orienter vers les 6 accueils de jours ouverts à Paris.

L'ouverture de 100 places supplémentaires d'hébergement d'urgence à l'École 42 vient ainsi s'ajouter aux 202 places ouvertes le 21 juin 2026, dont 60 au sein des locaux de la préfecture de région.

Le préfet rappelle l'importance de signaler toute personne en situation de détresse dans l'espace public en contactant les secours (15).

À ces niveaux de température, toute personne, même jeune et en bonne santé, peut subir un coup de chaleur ou un malaise grave si elle ne prend pas de précautions face à la chaleur. Il est indispensable que chacune et chacun adopte les bons réflexes :

- Boire de l'eau régulièrement, sans attendre d'avoir soif ;
- Manger en quantité suffisante et régulièrement en privilégiant les aliments crus et plats froids ;
- Porter des vêtements amples, légers et clairs, une casquette ou un chapeau, et des lunettes de soleil et appliquer une protection solaire ;
- Se rafraîchir plusieurs fois par jour et rechercher les zones ombragées ou réfrigérées ;

- Fermer volets et fenêtres pendant la journée et aérer la nuit ;
- Ne pas pratiquer d'activités physiques et sportives aux heures les plus chaudes, soit entre 12h00 et 18h00, et privilégier les activités douces ;
- Prendre régulièrement des nouvelles de ses proches ;
- Être vigilants aux personnes vulnérables à la chaleur : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, personnes isolées ou surexposées (notamment les personnes sans-abri).

Pour plus d'informations un numéro vert « Canicule info service » : 0800 06 66 66 est ouvert de 9h à 19h en France métropolitaine afin d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

En cas de malaise, forte fièvre ou propos incohérents : appelez le 15.

Retrouvez les recommandations de l'ARS sur :

[Fortes chaleurs et canicule : comment se protéger ? | Agence régionale de santé Ile-de-France](#)

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

